

Le Pays de Bitche dans le Reichsland Elsass-Lothringen, 1871-1918

Le drame de la multiple appartenance (1)

C'est une route sinueuse, un drôle de chemin que celui parcouru par l'ancien état souverain, ce Duché de Lorraine, entre 1766 et 1945 ! En l'espace de deux siècles, sa population changera plusieurs fois de nationalité, de langue et de culture, au gré du jeu géopolitique des grandes nations. Par sa situation frontalière entre la France et l'Allemagne, le Pays de Bitche connaîtra des situations inextricables et vivra des drames épouvantables. Partons à la recherche de cette « patrie interdite » qui nous fut refusée par les uns et par les autres tout au long de la traversée de ces deux siècles.



Panorama de Bitche aujourd'hui.

La disparition du duché de Lorraine en 1766

À la mort de Stanislas, ex-roi de Pologne et dernier duc de Lorraine, les diverses populations - dont celle du bailliage d'Allemagne au parler germanique - qui composaient la Lorraine, entrèrent dans le giron français. Depuis longtemps, la couronne de France lorgnait vers l'Est et essayait de pousser son avantage afin d'inclure ce territoire dans le royaume. Louis XIV, en particulier, utilisera tous les moyens pour atteindre ce but, la citadelle de Vauban à Bitche et la ville de Sarrelouis en Sarre en savent quelque chose ! Pourtant, le Roi-soleil, en dépit de plusieurs occupations militaires, n'arrivera pas à ses fins de manière durable. C'est sous le règne de son successeur, Louis XV (1715-1774), dit le Bien-Aimé - pour avoir échappé quasi miraculeusement à la mort à Metz, en 1744, lors d'une maladie grave - que la Lorraine souveraine cessa d'exister après plus de huit siècles de présence-tampon entre France et Saint-Empire, un « entre deux » délicat ! Cette réunion des duchés de Lorraine et de Bar à la France fut une espèce de jeu de billard à trois bandes. Du fait du projet de mariage entre François III, dernier de nos ducs et Marie-Thérèse, héritière de l'empire d'Autriche, la France fit valoir combien cette future proximité autrichienne à l'Est pouvait menacer ses frontières. Par un jeu de passe-passe, qui chagrina beaucoup les Lorrains, le duc François céda son beau duché à Stanislas, beau-père de Louis XV, pour devenir grand-duc de Toscane, avant d'épouser Marie-Thérèse et de pouvoir prétendre à la couronne impériale. Depuis lors, les souverains de Vienne se font appeler « Habsbourg-Lorraine ». Le traité de Vienne de novembre 1738 formalisera cette solution. Par un accord secret, dit « convention de



Le jeune duc François III, futur empereur d'Autriche.

Meudon», Stanislas, simple occupant à titre viager, abandonnera en fait la réalité du pouvoir à un intendant nommé par le roi de France pour préparer la réunion des duchés au royaume. C'est ce qui arriva le 23 février 1766, à sa mort, après plus de 28 ans sur le trône de Lorraine. Une génération plus tard, en 1789, la France bascule dans la Révolution.

Le désastre de 1870-1871

Au siècle suivant, après avoir été élu président de la Deuxième République de 1848 à 1851, le Prince-Président Louis-Napoléon, trop à l'étroit dans son habit républicain, fit le coup d'État du 2 décembre 1851. Se sentant pousser les ailes de la gloire, à la ressemblance de son oncle Napoléon Ier, il créa le Second Empire dont il sera proclamé empereur le 2 décembre 1852, sous le nom de Napoléon III. Pendant presque 20 ans, ce régime assurera la prospérité de la France, prenant appui sur cette énorme métamorphose que fut la révolution industrielle. Le Pays de Sarreguemines-Bitche profita également de l'administration impériale. Un exemple ? Le conseil municipal de Bitche souhaitait que le chemin de fer en 1866 passât également par leur Cité. Les ingénieurs, eux,

voulurent placer la gare hors la ville. Les Bitchois présentèrent à l'empereur une requête accompagnée de centaines de signatures, argumentant que grâce au chemin de fer, la place-forte bitchoise verrait son rôle renforcé « **puisque'elle deviendrait la voie de passage entre la Manche et le Danube** » (sic). Excusez du peu ! De son auguste main, l'empereur



Le commandant Teyssier.

donna raison aux Bitchois et modifia le tracé. La gare fut inaugurée le 8 décembre 1869, quelques mois avant la chute de l'Empire. On sait avec quelle bravoure la petite Place de Bitche - la ville et la citadelle - perdue aux Marches de l'Empire, totalement oubliée lors des pourparlers, puis des négociations de l'Armistice, continua à résister pendant la débâcle française de l'automne-hiver 1870-71. Persistant, envers et contre tout, à vouloir rester française,



L'empereur Napoléon III.

Bitche endura un siège terrible durant 8 mois, du 6 août 1870 au 25 mars 1871. Si elle se rendit enfin le 25 mars, ce fut sur ordre télégraphique du gouvernement français, promettant à Teyssier et à son héroïque phalange « **de quitter la ville avec les honneurs de la guerre** ».

L'occupation de Bitche par les troupes allemandes commença mal. En effet, dès le départ de Teyssier, le



Bitche pendant le siège de 1870-71.

3 avril 1871, il y eut un grave conflit entre les Bavarois et les Prussiens pour savoir qui occuperait Bitche. Les Bavarois durent s'incliner pour laisser la place au 7^e régiment brandebourgeois, bien que la région fût voisine du Palatinat bavarois. On sait l'appétit prussien pour les grandes parades et les marches triomphales. L'en-

trée prussienne devait forcément être « **kolossale** ». Le détachement prévu pour cela obtint l'appui d'un solide corps de musique et toute la troupe voyagea par train jusqu'à Bannstein où une rampe fit patiner la locomotive. Rapidement, on adapta au train trois locomotives, deux en tête et une en queue, pour graver la rampe. Erreur humaine, défaut technique, absence de synchronisation, sabo-

L'abandon de l'Alsace-Moselle à l'Allemagne

Par le traité de Francfort, signé le 10 mai 1871, l'Allemagne obtenait une grande partie de l'Alsace et presque tout le département de la Moselle, comme prix de sa victoire sur la France. Il n'y eut aucune consultation des populations puisque le droit du plus fort remplaça le droit international. Pour respecter les formes, l'Assemblée nationale, réunie à Bordeaux, émit un vote le 1^{er} mars 1871 sur la cession au nouveau Reich allemand de ce que l'on appellera désormais l'Alsace-Lorraine. Le résultat fut éloquent : Contre 107, Pour 546. Désespérés d'être ainsi bradés, les députés alsaciens-lorrains quittèrent alors définitivement l'Assemblée, sans que personne, à l'exception d'un seul, le député Millière de la Nièvre ne se levât, ni ne les saluât. Quant au poète Charles Péguy, il aura ce mot : « **Je n'aime pas qu'on me parle des Alsaciens-Lorrains. Quand on a vendu son frère, il vaut mieux ne pas en parler !** ». (à suivre)

Bernard Robin



Proclamation de l'empire allemand à Versailles.